



Règlement Championnat de Suisse

Club Suisse des Chiens Continentaux au troupeau (CSCCT)

- Le Championnat de Suisse du Club Suisse des Chiens Continentaux au Troupeau a lieu une fois par année et est sous la responsabilité du CSCCT
 - Il concerne la classe IHT-3 Style traditionnel selon le règlement FCI
 - Il se déroule sur un week-end lors d'une épreuve internationale FCI Style traditionnel
 - C'est le comité du CSCCT qui décide du lieu en fonction de différents critères
 - Le FCI IHT-3 TS qui a lieu durant le même week-end que le Championnat de Suisse est sélectif pour l'année suivante
 - Chaque concours FCI IHT-3 TS qui a lieu durant l'année en Suisse est sélectif pour le Championnat de Suisse
 - Un concours FCI IHT 3-TS organisé à l'étranger durant l'année en lien avec le CSCCT peut aussi être sélectif pour le Championnat de Suisse
 - Deux juges doivent être présents, jugeant ensemble sur une manche ou individuellement sur deux manches
 - Un minimum de 120 moutons est nécessaire
 - Les lots de moutons par concurrent doivent être de minimum de 20
 - L'octroi du CACTR est accepté ainsi que sa réserve, lors du Championnat
- Pour la sélection du Championnat de Suisse, le pointage est comme suit:

	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème
4 chiens et plus	12pts	10pts	8pts	6pts	5pts	4pts	3pts	2pts	1pt
Moins de 4 chiens	8pts	6pts	3pts						

Le total des points des deux meilleurs pointages sous deux juges différents est additionné pour arriver à un résultat. Un minimum de 5 pts est demandé pour la sélection. Les 12 premiers sont qualifiés pour le Championnat de Suisse.

Si le nombre de chiens sélectionnés est inférieur à 12, c'est l'addition des 2 meilleurs pointages, sous un seul juge (avec un minimum de 5 points), qui permet d'être repêché.

Le vainqueur est qualifié pour le Championnat de Suisse de l'année qui suit !

Soins des moutons

Une pause de 1 heure minimum doit être respectée lors du repas du midi. En cas de forte chaleur, une pause plus longue est requise pour le bien-être des moutons et des chiens.

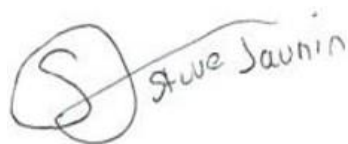
Les moutons doivent pouvoir être libérés dans un terrain adéquat où ils pourront manger librement sans contrainte de chiens lors de cette pause.

Aucun lot de moutons ne peut passer deux fois de suite.

Les moutons doivent disposer d'eau dans les cases ainsi que sur les terrains.

Un parc ou une case «infirmierie» doit-être aménagé dans un endroit calme.

Fiez, le 25 novembre 2018.



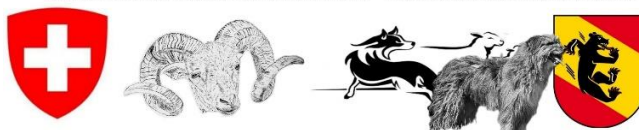
Steve Jaunin
Président
Club Suisse des Chiens Continentaux au Troupeau

GROUPEMENT REGIONAL VAUD et NEUCHÂTEL



www.club-suisse-chiens-continentaux-au-troupeau.ch

GROUPEMENT REGIONAL BERNE - REGIONALGRUPPE BERN.



www.club-suisse-chiens-continentaux-au-troupeau.ch

Regionalgruppe Aargau



www.club-suisse-chiens-continentaux-au-troupeau.ch